



RAPPORT DE LA FHP PSY – NOVEMBRE 2023

**SANTÉ MENTALE
DES FRANÇAIS :**
**LE GRAND FOSSÉ
SANITAIRE ET SOCIÉTAL**

1 INTRODUCTION

p.3

2 UNE INQUIÉTUDE CROISSANTE DES FRANÇAIS FACE À LA DÉGRADATION DE LEUR SANTÉ MENTALE

p.6

Un sondage réalisé par Harris Interactive

3 LA RÉFORME DE LA PSYCHIATRIE FRANÇAISE EST-ELLE À LA HAUTEUR DE LA DÉGRADATION RAPIDE DE SANTÉ MENTALE DES FRANÇAIS ?

p.14

Note prospective de la FHP Psy

1 . INTRODUCTION

La santé mentale est au cœur de tous les enjeux de l'avenir de la société française.

Elle est non seulement l'un des piliers du bien-être de chaque citoyen en tant qu'individu, mais elle est la clé de relations saines et d'une insertion réussie dans la vie socio-économique de notre pays. En France, une personne sur cinq est concernée par des pathologies psychiatriques ou des problématiques liées à la santé mentale : soit 12 millions de Français touchés. Rappelons également que la psychiatrie est le premier poste de dépenses de santé, devant la cancérologie, avec un coût total annuel évalué à 170 milliards d'euros, en y intégrant les 126 milliards de coûts indirects liés à la perte de qualité de vie ou encore de productivité.

Or, depuis la pandémie de la Covid-19, non seulement la santé mentale des Françaises et des Français se dégrade, mais cette dégradation s'accélère. De 9,8% en 2017, les troubles dépressifs sont passés à 13,3% en 2021 avec une projection d'augmentation de + 4,7% par an jusqu'en 2027. La sévérité des pathologies connaît également une forte augmentation. On observe une augmentation du taux de suicide après 80 ans et le risque de passage à l'acte suicidaire est 10 fois plus élevé chez les plus de 65 ans que chez les jeunes adultes. C'est également un enjeu majeur pour les entreprises, avec aujourd'hui 50% des arrêts de travail au niveau européen directement liés à la santé mentale, selon la Commission Européenne.

Cette accélération est la conséquence de multiples causes : la pandémie de la Covid-19 a profondément impacté la santé mentale en France. Les confinements successifs, le climat anxieux, les risques économiques, la distanciation sociale, les nouvelles situations d'isolement, et la perte de repères des individus ont eu des conséquences particulièrement négatives et durables sur toutes les générations, et en particulier pour les plus jeunes.

Cependant la pandémie n'explique pas entièrement

la dégradation observée. Les risques géopolitiques, la multiplication des conflits tout comme l'arrivée de la guerre aux portes de l'Europe ont également participé à noircir le tableau déjà assombri par la pandémie. La médiatisation à outrance de ces événements et l'impact des réseaux sociaux, ont participé à la diffusion d'images particulièrement anxiogènes.

Dans ce contexte et deux ans après l'entrée dans une réforme majeure pour le secteur de la psychiatrie, la FHP Psy a décidé de réaliser un rapport afin non seulement de comprendre la perception de la population Française face aux enjeux de santé mentale mais aussi, en cette période de réforme, de vérifier quelle serait la capacité du système hospitalier psychiatrique privé à prendre en charge l'évolution des besoins.

Ce rapport compile les résultats de différentes études :

- Un sondage Harris Interactive réalisé en octobre 2023, qui analyse la perception des Français sur l'évolution de la santé mentale en France ;
- Une note de la Commission Stratégie et Prospective de la FHP Psy qui analyse les conséquences de la réforme de la psychiatrie sur la prise en charge des patients ;
- Un rapport économique prospectif réalisé à la demande de la FHP Psy en 2023 par le cabinet Roland Berger sur les conséquences sanitaires et économiques de la mise en œuvre de la réforme en cours.

Le constat est clair :

- Non seulement la santé mentale des Français se dégrade mais de surcroît, ils pensent que cette tendance va continuer de s'aggraver (84% des Français estiment que la part de la population touchée par une pathologie sévère liée à la santé mentale va augmenter dans les années à venir, selon le sondage réalisé par Harris Interactive).

- Les Français, quand ils sont concernés, se tournent indifféremment vers le secteur hospitalier public ou privé pour prendre en charge leurs pathologies. Les moins de 50 ans ont cependant une préférence pour les établissements privés (selon le même sondage Harris Interactive).

- Le secteur hospitalier psychiatrique est impacté par la réforme du financement en vigueur depuis le 1er janvier 2022, ce qui altère l'organisation de l'offre de soins en psychiatrie et sa capacité à évoluer avec des modalités de financement soit insuffisantes, soit inadéquates dans l'allocation des ressources (selon les projections de scénario de prise en charge hospitalière de l'étude Roland Berger réalisée en septembre 2023 et présentée dans ce rapport).

- L'enjeu central de l'inadéquation entre la réforme actuelle de la psychiatrie Française et des enjeux de santé mentale des Français repose sur le constat suivant : le secteur de la psychiatrie était déjà en grande difficulté avant la crise de la Covid-19 en 2020.

La réforme de la psychiatrie en cours s'appuie sur l'état de la santé mentale des Français avant la pandémie de la Covid-19 et ne prend pas en compte l'importante évolution des besoins de prise en soins (à retrouver en détails dans le chapitre « Les troubles de psychiatrie et de santé mentale en France, une épidémie silencieuse » de ce rapport).

- Le fossé sanitaire et sociétal qui est en train de se créer est non seulement lié à cette inadéquation mais son accélération est entretenue par le délai des prises en soin. En effet, si de nombreuses pathologies de santé mentale sont prises en charge rapidement, elles peuvent être traitées efficacement avec une réversibilité.

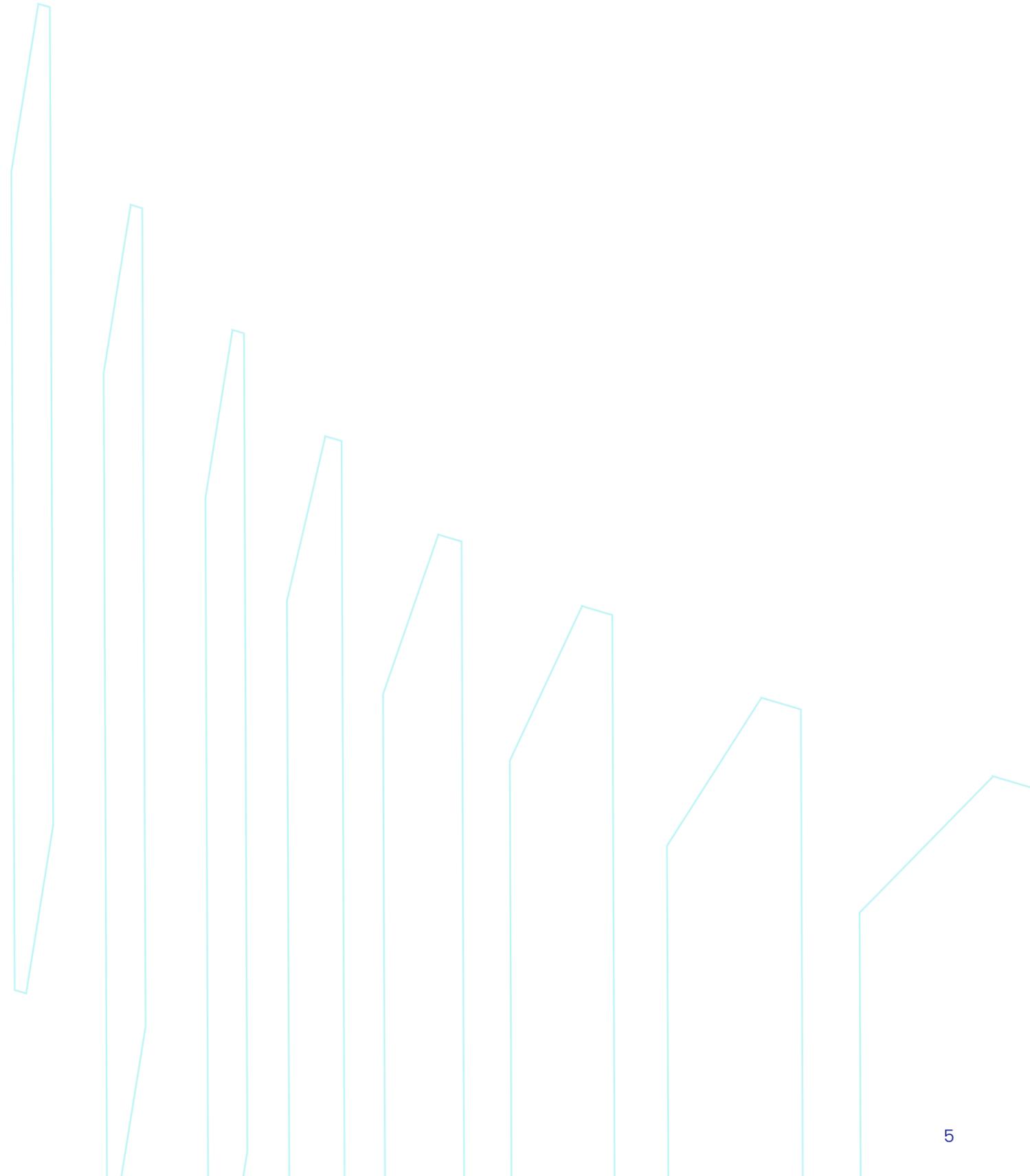
En revanche, tout retard de prise en charge crée les conditions à une aggravation voire une transformation de ces pathologies en maladies chroniques. Celles-ci devront être prises en charge par la collectivité nationale pendant toute la vie des patients, avec des enjeux importants à terme sur les plans sanitaires, sociaux et sociétaux (des conséquences qui sont analysées dans le chapitre 4 du rapport, « Le coût de la prise en charge, l'impact de la non prise en charge et l'enjeu de la prévention »).

Aujourd'hui, ce rapport montre les limites d'une réforme qui n'est toujours pas finalisée deux ans après son entrée en vigueur et qui n'avait fait l'objet d'aucune simulation et mesure d'impact sérieuses avant sa mise en œuvre. Cette situation partagée par l'ensemble des acteurs du secteur ne permet pas de développer une vision pluri-annuelle et génère de grandes difficultés pour les établissements de santé en incapacité de pouvoir répondre avec sérénité et agilité à l'évolution des besoins de soins en psychiatrie.

Avant que la situation ne conduise à une catastrophe sanitaire et sociétale, la FHP Psy demande en urgence que cette réforme puisse être revue et adaptée afin que les établissements privés de psychiatrie puissent répondre aux besoins croissants de la prise en charge sans se heurter au mur du financement et à l'organisation du système de santé altéré par ce contexte.

Chiffres clés de la psychiatrie privée française :

- **200** établissements
- **30%** de l'activité nationale
- **14 000** salariés et **1 100** psychiatres mobilisés chaque jour
- Une prise en soin diversifiée sur l'ensemble des diagnostics et une complémentarité forte avec l'hôpital public et la médecine de ville
- Un cadre hospitalier modernisé et de qualité
- Des établissements qui participent à l'aménagement des territoires avec des implantations dans les grandes villes de France mais également dans des territoires « rurbains » ou ruraux.



2

UNE INQUIÉTUDE CROISSANTE DES FRANÇAIS FACE À LA DÉGRADATION DE LEUR SANTÉ MENTALE

Un sondage réalisé par Harris Interactive

Principaux enseignements

La santé mentale apparaît aujourd'hui comme un enjeu majeur aux yeux des Français et encore plus à l'avenir

- En effet, près de la moitié d'entre eux (**47%**) estiment que un ou plusieurs de leurs proches ont besoin de consulter un médecin professionnel de la santé mentale. Pour les Franciliens (**56%**) et ceux vivant dans les milieux les plus aisés (**53%**), cette proportion est même majoritaire.
- 1 Français sur 5 estime qu'un de leurs proches devrait même consulter pour une pathologie sévère (dépression, bipolarité, troubles obsessionnels compulsifs, etc.).
- Des Français qui estiment que cet enjeu de la santé mentale est malgré tout bien pris en considération puisque la plupart (**82%**) de ceux concernés par des proches qui ont besoin de consulter estiment que ces derniers ont bel et bien consulté, ou comptent le faire.
- Cet enjeu de la santé mentale devrait, selon les Français, prendre encore plus de place dans le futur. En effet, une très large majorité d'entre eux (84%) estiment que la part de ceux qui seront touchés par une pathologie sévère va augmenter dans les années à venir.

- Concernant les types d'établissements privilégiés pour soigner une dépression, la majorité des Français (56%) n'expriment globalement aucune préférence pour les cliniques privées ou pour les hôpitaux publics, s'ils devaient conseiller un proche atteint de cette pathologie.

Les moins de 50 ans pencheraient quant à eux légèrement en faveur des établissements privés.

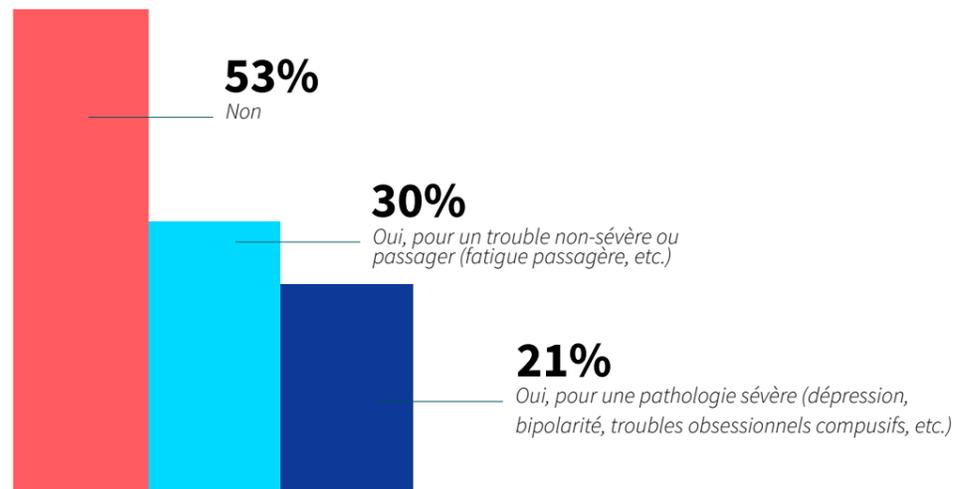
Enquête réalisée en ligne du 18 au 20 octobre 2023 sur un échantillon de 1 040 personnes représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus. Échantillon réalisé selon la méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, région et taille d'agglomération de l'interviewé(e). Les chiffres sont exprimés en pourcentage.

Les chiffres en italiques sont ceux qui apparaissent significativement au-dessus de la moyenne.

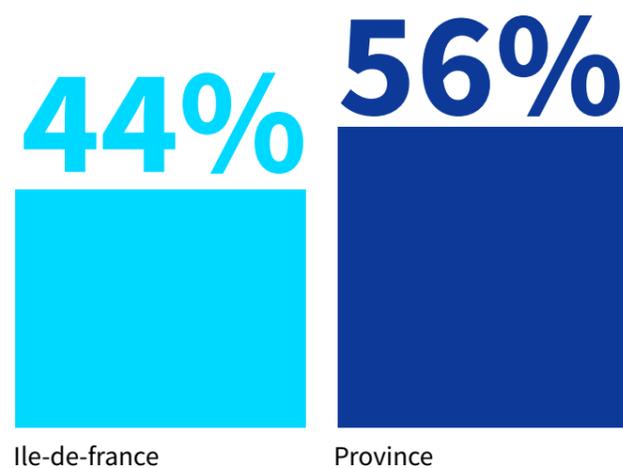
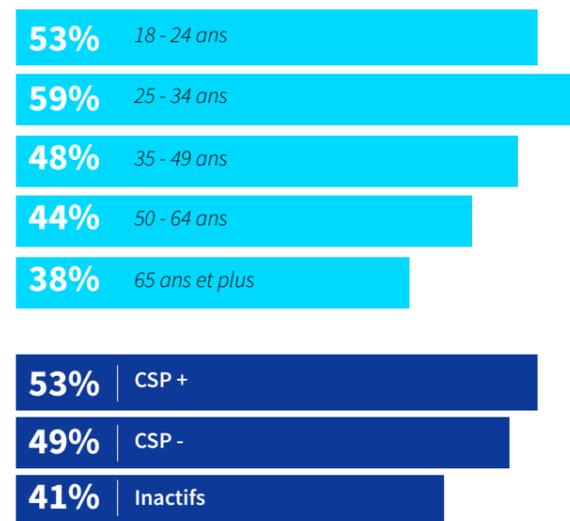
Près de la moitié des Français estiment que un ou plusieurs de leurs proches ont besoin selon eux de consulter un médecin professionnel de la santé mentale, dont 1 sur 5 pour une pathologie sévère. Les Franciliens et les catégories les plus aisées semblent encore plus concernées.

Avez-vous dans votre entourage un ou plusieurs proches qui ont, selon vous, besoin de consulter un médecin professionnel de la santé mentale (psychologue, psychiatre, etc.)?

Plusieurs réponses possibles - À tous, en % -

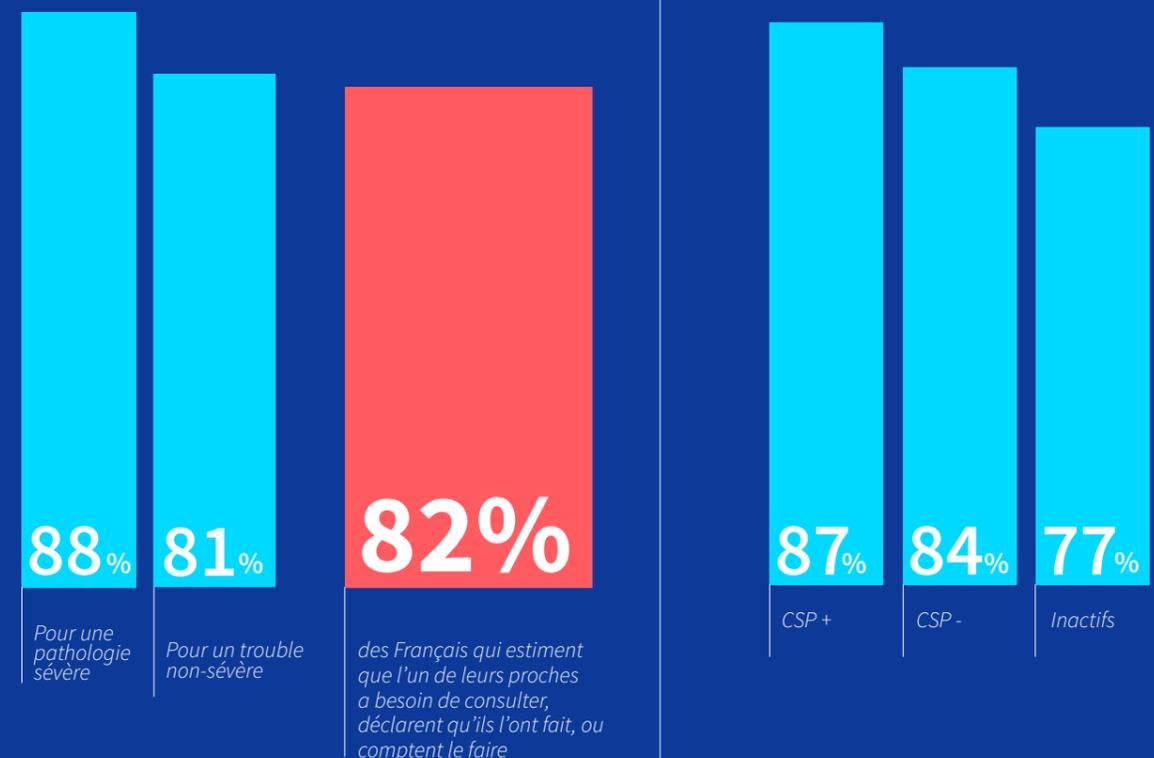
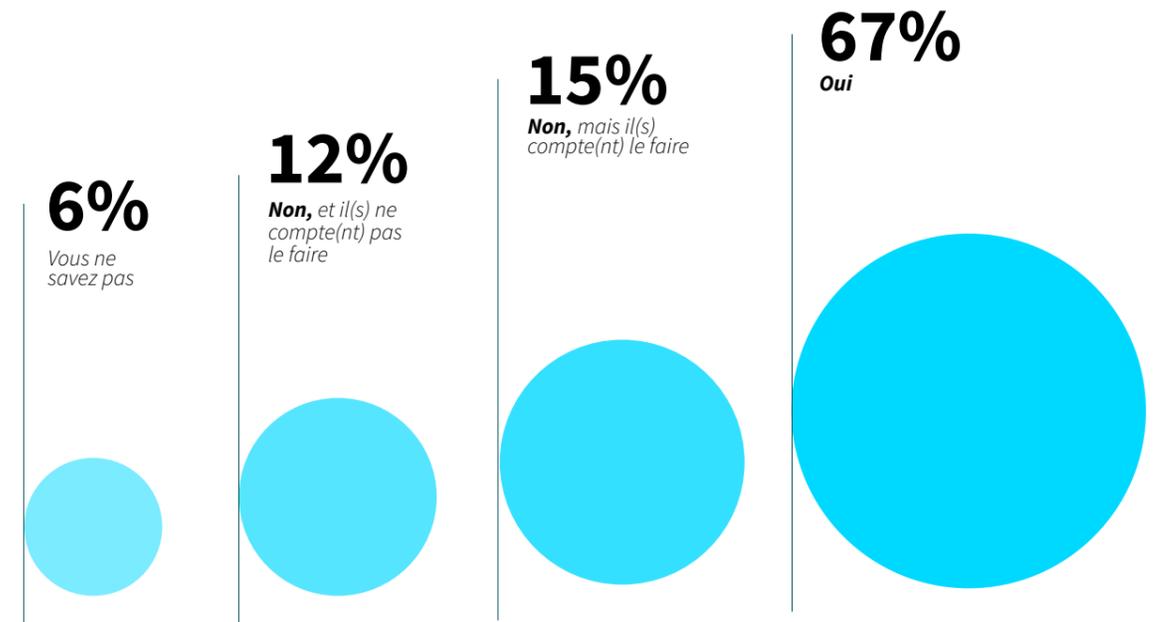


47% des Français estiment que l'un de leurs proches a besoin de consulter un médecin professionnel de la santé mentale



Des proches qui, pour la plupart d'entre eux, ont consulté un professionnel de la santé mentale ou comptent le faire. Et d'autant plus dans les cas de pathologies sévères.

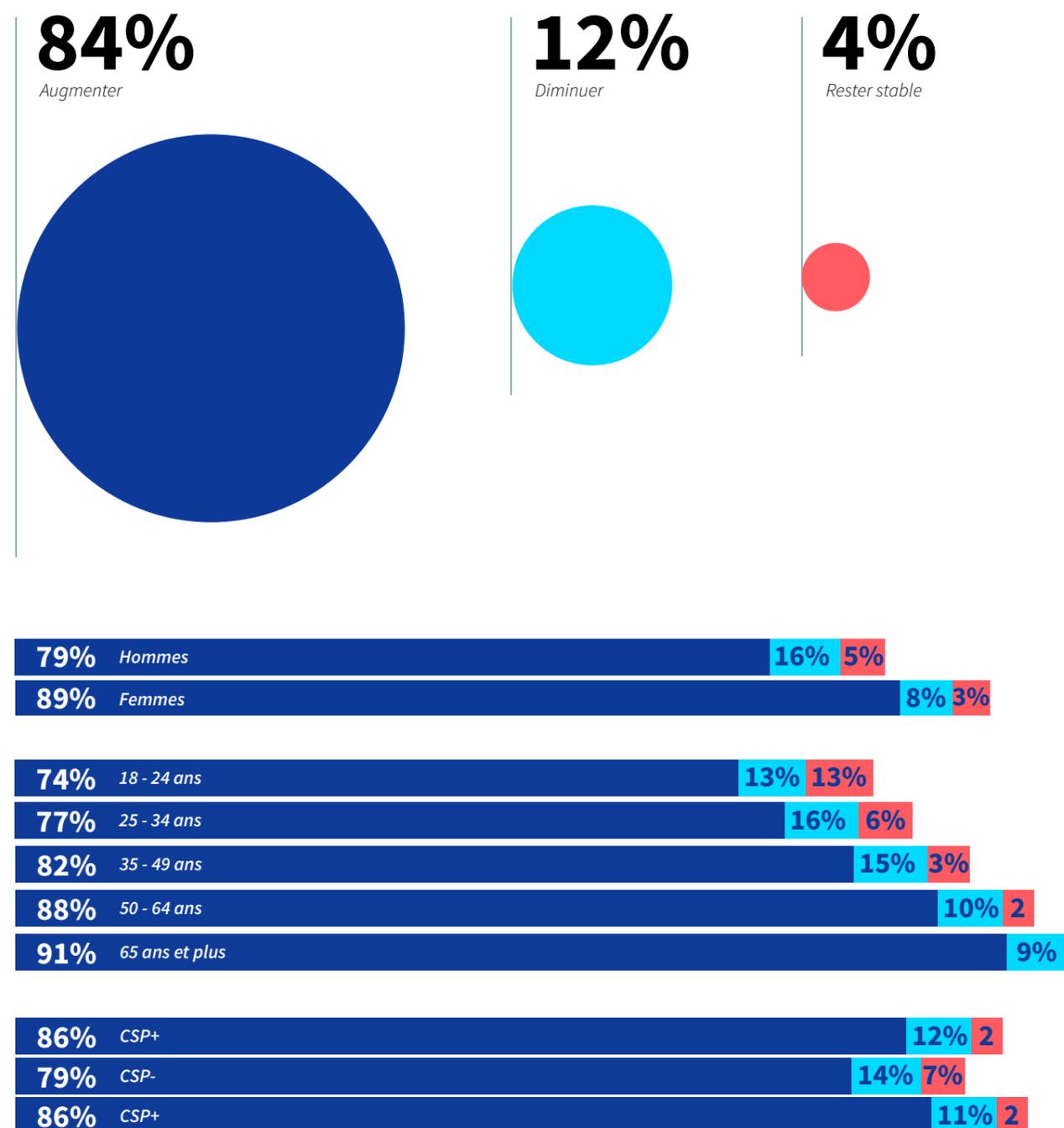
Ce(s) proche(s) a-t(ont)-il finalement consulté ? Si certains ont consulté et d'autres non, merci de sélectionner le comportement le plus répandu - À tous ceux qui estiment que l'un de leurs proches a besoin de consulter un médecin professionnel de la santé mentale, en % -



Une très large majorité des répondants estiment que la part de Français qui seront touchés par une pathologie sévère va augmenter dans les années à venir et d'autant plus selon les femmes, les plus de 50 ans et les catégories aisées.

Selon-vous, la part de Français touchés par une pathologie sévère liée à la santé mentale (dépression, bipolarité, troubles obsessionnels compulsifs, anxiété généralisée, etc.), va-t-elle dans les années à venir... ?

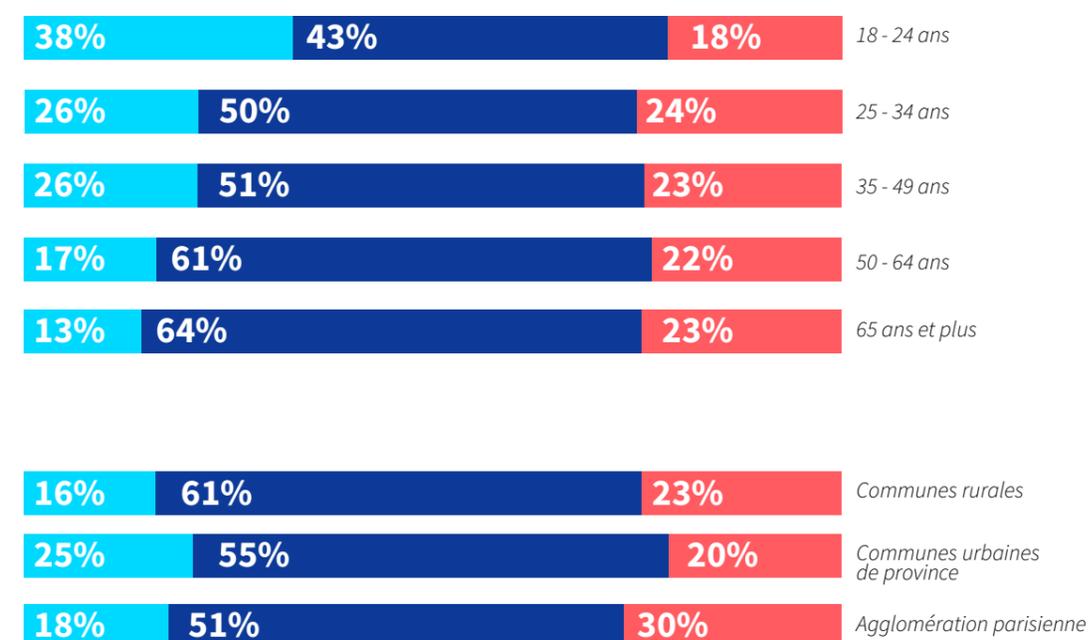
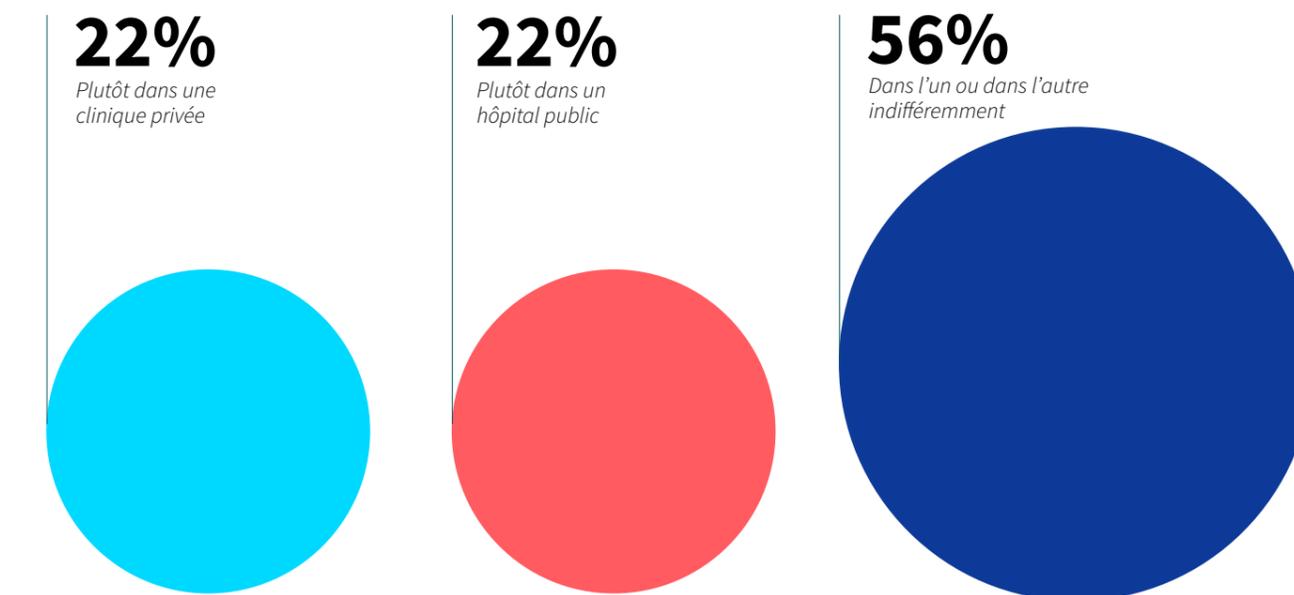
- À tous, en % -



La majorité des Français conseilleraient à un proche atteint de dépression de consulter indifféremment dans un hôpital public ou une clinique privée. Les moins de 50 ans pencheraient quant à eux légèrement en faveur des établissements privés.

Si l'un de vos proches cherchait à soigner une dépression, lui conseilleriez-vous de consulter... ?

- À tous, en % -





3

LA RÉFORME DE LA PSYCHIATRIE FRANÇAISE EST-ELLE À LA HAUTEUR DE LA DÉGRADATION RAPIDE DE SANTÉ MENTALE DES FRANÇAIS ?

Note prospective de la FHP Psy

Sommaire

01	CHAPITRE N°1 Les cliniques de psychiatrie et de santé mentale : acteur majeur de la prise en charge, aux côtés de la ville et de l'hôpital	16
02	CHAPITRE N°2 Les troubles de psychiatrie et de santé mentale en France, une épidémie silencieuse	18
03	CHAPITRE N°3 Chiffres clés sur l'évolution historique des prises en charge	20
04	CHAPITRE N°4 Le coût de la prise en charge, l'impact de la non prise en charge et l'enjeu de la prévention	22
05	CHAPITRE N°5 2022-2027 : un enjeu de réponse au besoin croissant face aux limites de l'offre et du financement	24
	Annexes	27

CHAPITRE N°1

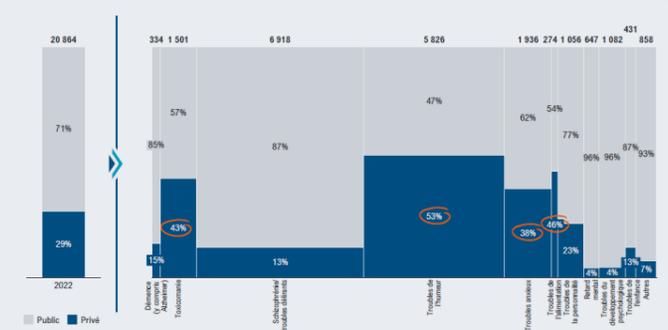
LES CLINIQUES DE PSYCHIATRIE ET DE SANTÉ MENTALE : acteur majeur de la prise en charge, aux côtés de la ville et de l'hôpital

01

La FHP-PSY regroupe près de 200 cliniques de psychiatrie privée en France. En 2022, nos établissements ont accueilli 120 000 patients, toutes formes de prise en charge confondues, pour 6 millions de journées d'hospitalisation (29 % de l'activité de psychiatrie, hors ambulatoire). Au total, ce sont 1 100 psychiatres et 14 000 salariés mobilisés chaque jour pour proposer 17 000 lits et places disponibles, soit 17 % des capacités d'accueil en France¹.

Les cliniques psychiatriques sont, avec l'hôpital public et la médecine de ville, l'un des trois maillons de la prise en charge des pathologies psychiatriques. Notre rôle s'inscrit en complémentarité avec les autres acteurs, qu'il s'agisse de l'aval des urgences pour les patients souffrant de troubles graves du comportement, du support à la médecine de ville pour des patients en décompensation, ou des prises en charge immédiates. Ainsi, outre les cas les plus sévères, nos cliniques prennent aussi en charge les pathologies mentales émergentes, telles que la dépression aigüe, les « burn-out », les addictions graves, les troubles du comportement alimentaire, etc. Plusieurs établissements psychiatriques privés assurent aussi la prise en charge des soins sans consentement.

Poids du secteur privé dans la filière psy [% du nombre de journées¹⁾ DP par catégorie de DP, k # journées DP, 2022]



4 catégories dont une part significative est traitée par le secteur privé :

- F30-39 - Troubles de l'humeur (dépression, troubles bipolaires)
- F50-59 - Troubles de l'alimentation
- F10-19 - Toxicomanie
- F40-49 - Troubles anxieux

« Le privé a naturellement répondu à la demande croissante sur les pathologies du quotidien en agissant en complémentarité du public. Les établissements à taille humaine permettent d'être plus réactif et plus agile pour gérer ce type de pathologie plus proche des besoins de la médecine de ville. »

Roland Berger |

NOUS APPORTONS UNE RÉPONSE AGILE AUX BESOINS DE PRISE EN CHARGE, EN ADAPTANT NOTRE OFFRE AU PLUS PRÈS DES ENJEUX DES PATIENTS ET DES TERRITOIRES.

Avec une majorité d'établissements à taille humaine, proposant un cadre hospitalier et hôtelier moderne², notre secteur possède une capacité à faire évoluer rapidement son offre de soins pour être en adéquation avec les besoins de la population, développer l'extrahospitalier (équipes mobiles...), créer de nouvelles unités et proposer des projets de soins avec des prises en charge innovantes : parcours de réhabilitation psychosociale, protocole de soins associant la rTMS³, thérapie par exposition à la réalité virtuelle, prise en charge distancielle...

Nos établissements ont aussi su adapter leur offre de soins au travers d'une panoplie d'activités thérapeutiques et d'unités dédiées telles que la prise en charge des troubles des conduites alimentaires, des troubles du sommeil ou de la mémoire, les unités spécialisées dans les psychopathologies liées aux souffrances au travail (burn-out), la prise en soin des personnels soignants en souffrance ou les programmes de soins autour des troubles neuro-fonctionnels.

Cette ambition qualitative se retrouve à la fois dans les bons résultats des cliniques privées psychiatriques en matière de certification HAS, et également dans la dimension éthique qu'elles portent chaque jour dans le contexte de soins proposé.

Si l'accès aux soins en psychiatrie reste aujourd'hui très inégal⁴, grâce à une organisation de travail à la fois libérale et salariée, nous proposons aux territoires une réponse pertinente sur deux niveaux : l'hospitalisation de jour ou complète mais également

le versant libéral avec des consultations accessibles en dehors du parcours hospitalier. Nos cliniques œuvrent également au quotidien au rapprochement efficace en direction des acteurs du premier recours (MSP, CPTS, etc.).

À RETENIR

La psychiatrie privée en France, c'est :

- **1 100 psychiatres et 14 000 salariés mobilisés chaque jour**
- **6 millions de journées d'hospitalisation, soit 29 % de l'activité**
- **Une prise en charge diversifiée, sur l'ensemble des diagnostics, et une complémentarité forte avec l'hôpital public et la médecine de ville**
- **Des réponses au plus près des enjeux des territoires et des patients grâce à l'agilité et l'adaptabilité de nos structures**
- **Un cadre hôtelier et hospitalier moderne et de qualité.**

¹ En 2022, on dénombrait au total 560 établissements psychiatriques, dont 238 établissements publics, 190 cliniques et 132 établissements privés d'intérêt collectif. Les capacités de prise en charge en psychiatrie, tous secteurs confondus, s'élèvent à 53 700 lits d'hospitalisation à temps plein et 29 200 places en hôpital de jour ou de nuit (hospitalisation à temps partiel), du premier recours (MSP, CPTS, etc.).

² sans aide spécifique de la part de l'Etat le plus souvent
³ rTMS : stimulation transcrânienne magnétique répétitive
⁴ <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-documents-de-referance-communique-de-presse/panoramas-de-la-drees/les-etablissements> (Fiche 12) - Les écarts varient de 75 lits et places pour 100 000 habitants en Meurthe-et-Moselle contre 263 dans l'Allier.

CHAPITRE N°2

LES TROUBLES DE PSYCHIATRIE ET DE SANTÉ MENTALE EN FRANCE, une épidémie silencieuse

02

Dans une étude publiée dans son bulletin épidémiologique de février 2023, Santé Publique France constate une dégradation continue depuis l'automne 2020 des indicateurs de troubles mentaux (passages aux urgences, gestes suicidaires, hospitalisations suite à tentative de suicide...), particulièrement chez les jeunes de 10 à 24 ans et de sexe féminin. L'étude précise que les troubles dépressifs ont atteint un niveau inédit dans l'hexagone, passant de 9,8 % d'épisode dépressif dans l'année en 2017 à 13,3 % des adultes en 2021, soit une augmentation de près de 40 %. Cette croissance est encore plus spectaculaire chez les jeunes de 18-24 ans passant de 11,7 % en 2017 à 20,8 % en 2021, soit une augmentation de 80 % sur la période⁵.

Parmi nos concitoyens, la santé mentale continue de se dégrader pour les professionnels de santé. D'après une enquête Odoxa pour la MNH⁶, un quart des professionnels de santé assure être en mauvaise santé mentale, soit deux fois plus que pour les français en activité professionnelle. Leur activité professionnelle est perçue comme fatigante (72 %) et stressante (82 %), deux tiers d'entre eux éprouvent des difficultés à s'endormir et ils sont deux fois plus nombreux que les autres professionnels à avoir eu un arrêt pour stress au travail.

Nos aînés sont aussi particulièrement touchés, alors que leur souffrance psychique, et en premier lieu la douleur morale qu'elle traduit, est peu reconnue, sous-diagnostiquée et donc traitée insuffisamment ou de manière inappropriée. La non-reconnaissance des états dépressifs a pour conséquence l'augmentation du taux de suicide surtout après 80 ans. Le risque de passage à l'acte suicidaire est plus important que chez l'adulte jeune, avec un taux de suicide multiplié par 10 chez les plus de 65 ans⁷.

La dégradation de la santé mentale des Français est malheureusement amenée à se poursuivre, en particulier pour les jeunes et les actifs pour lesquels les besoins s'accroissent de façon exponentielle :

- Près d'un enfant sur six a eu besoin de soins de santé mentale entre mars 2020 et juillet 2021⁸
- Les arrêts maladie sont fortement impactés par la dégradation de la santé mentale :
 - ▶ Les troubles psychologiques sont devenus la deuxième cause des arrêts maladie en 2022⁹.
 - ▶ 43 % des salariés qui jugent leur santé mentale médiocre ont été arrêtés en mars 2022 (contre 18 % pour l'ensemble des salariés). Ce chiffre atteint 51 % chez les moins de 30 ans¹⁰.

Le lien entre précarité et détresse psychologique (anxiété, dépression, troubles du sommeil) a notamment été démontré dans le dernier rapport de l'Observatoire national du suicide (2022)¹¹. En France métropolitaine, selon les données de la DREES¹², ce sont environ 2,3 millions de personnes qui vivent avec moins de 660 €/mois, bien au-dessous du seuil de pauvreté monétaire (987 €). Cette grande pauvreté touche en particulier les jeunes de moins de 25 ans, les personnes isolées, les familles monoparentales et les familles nombreuses. Cette situation de précarisation financière est confirmée par une enquête publiée par l'IFOP¹³ qui montre un accroissement des difficultés financières par foyer ces 6 derniers mois.

À RETENIR

Les troubles de psychiatrie sont en nette augmentation depuis 2020 :

- ⑦ Toutes les tranches de la population sont touchées
- ⑦ Les troubles dépressifs sont passés de 9,8 % en 2017 à **13,3 % des adultes** en 2021
- ⑦ **Un quart** des professionnels de santé assure être en mauvaise santé mentale
- ⑦ L'augmentation du taux de suicide s'observe après 80 ans et le risque de passage à l'acte suicidaire est **10 fois plus élevé** chez les plus de 65 ans que chez le jeune adulte
- ⑦ Les troubles psychologiques sont devenus la **deuxième cause** des arrêts maladie en 2022
- ⑦ Le lien entre précarité et détresse psychologique (anxiété, dépression, troubles du sommeil) est démontré.

⁵ A noter, après le Covid, une forte croissance des prescriptions de traitements antidépresseurs (+ 23 %), anxiolytiques (+ 15 %) et hypnotiques (+26 %), consommation touchant tout particulièrement les jeunes (Pascale Santi, [en ligne], Le Monde, [27 mai 2021]).

⁶ Challenges, 22 septembre 2022

⁷ Il y a peu d'études d'évaluation de la santé psychique des personnes âgées en France mais on note une prévalence des troubles anxieux de 14 % chez les sujets de plus de 65 ans non institutionnalisés, chiffre vraisemblablement sous-estimé par l'absence d'outils d'évaluation spécifiques aux personnes âgées.

⁸ études et résultats, DREES, juin 2023

⁹ Baromètre annuel Absentéisme de Malakoff Humanis, septembre 2022

¹⁰ Observatoire mensuel des situations de travail : étude de perception Harris Interactive pour Malakoff Humanis

¹¹ Avec plus de 9 000 décès annuels par suicide, la France présente l'un des taux de suicide les plus élevés d'Europe.

¹² Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, Ministère de la Santé

¹³ MonPetitForfait réalisé par questionnaire auto-administré réalisé en ligne auprès d'un échantillon de 1 525 personnes adultes, représentatives de la population

CHAPITRE N°3

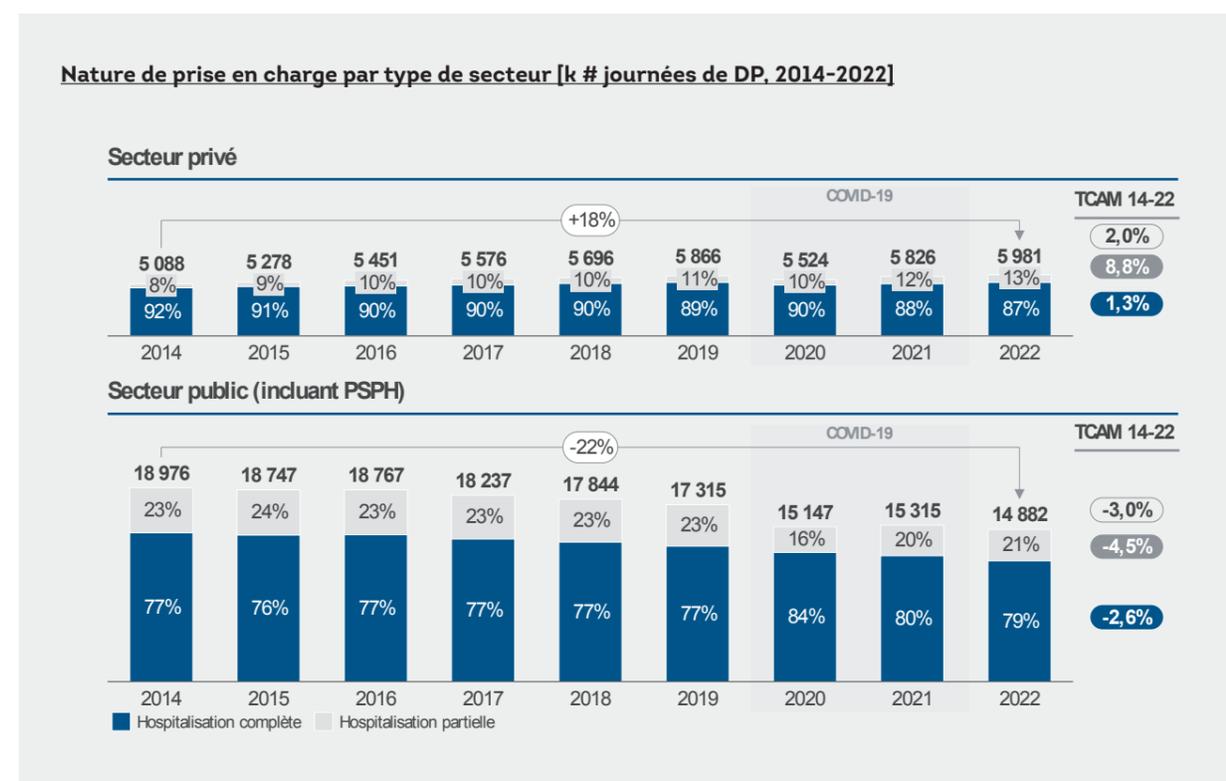
CHIFFRES CLÉS sur l'évolution historique des prises en charge

03

L'activité Psychiatrie en nombre de journées diminue de -1,8% p.a. en France entre 2014 et 2022, avec deux dynamiques distinctes : le secteur privé est dans une dynamique de croissance depuis 2014 et atteint 6,0 M de journées en 2022, à l'inverse du secteur public qui recule et atteint 14,9 M journées en 2022 – hors ambulatoire.

Sur la période 2014-2022, l'activité du secteur public est en nette diminution avec -3,0% p.a. du nombre de journées réalisées. Cette baisse est partiellement compensée par la hausse de l'activité ambulatoire à hauteur de 1,1% p.a. du nombre d'actes.

Dans le même temps, le secteur privé voit son activité augmenter linéairement hors COVID avec 1,3% p.a. de nombre de journées d'hospitalisation complète et 8,8% p.a. sur le nombre de journées d'hospitalisation partielle.



Source : Scansanté, Roland Berger

Ce recul global de l'activité présente des dynamiques multiples, notamment en fonction de la répartition public-privé, et des formes d'activité (voir annexes 1 et 2).

LE COÛT DE LA PRISE EN CHARGE, l'impact de la non prise en charge et l'enjeu de la prévention

04

Le fardeau financier des pathologies de santé mentale en Europe est évalué à plus de 600 milliards d'euros par an, soit 4 % du PIB européen. A noter parmi ces coûts, ceux des arrêts de travail. La commission européenne estime notamment que près de 50 % des arrêts de travail seraient dus à des causes d'ordre psychologique¹⁴.

En France, la psychiatrie représente l'un des principaux postes de dépenses de santé devant la cancérologie¹⁵. Avec une personne sur cinq concernée, 12 millions de Français sont atteints de maladies psychiatriques qui constituent la première cause d'invalidité et le deuxième motif d'arrêt de travail¹⁶.

La Fondation FondaMental évalue ainsi le coût annuel de la santé mentale à 170 milliards d'euros par an¹⁷, et distingue trois catégories de charges : 10,16 milliards d'euros pour la prise en charge des personnes atteintes de handicap psychique, 38 milliards pour la prise en charge des maladies psychiatriques et enfin, 126 milliards de coûts indirects, notamment sur la perte de qualité de vie ainsi que sur la productivité.

Sur le plan de la prévention, la population des enfants et adolescents représente l'enjeu majeur¹⁸. Détectés tardivement et mal diagnostiqués, les troubles psychologiques à l'adolescence peuvent avoir de lourdes conséquences pour le développement du jeune adulte. La méconnaissance de l'affection mentale est la cause principale de ces retards dommageables sachant que les médecins généralistes eux-mêmes n'ont pas été formés pour en identifier les signes avant-coureurs et manquent de temps pour une bonne évaluation. Au près des jeunes, leurs parents et les enseignants, se disent mal informés et démunis, c'est donc un important travail d'information et de sensibilisation qui doit être engagé.

Les établissements privés ont démontré que leur organisation, particulièrement adaptable, se révèle pertinente dans le cadre de la prise en charge de ces patients, puisque les cliniques privées représentent 17 % des journées en pédopsychiatrie, donnée en constante progression depuis 2019.

Plus globalement, une politique ambitieuse de prévention primaire, associée à des financements plus adaptés, s'avère nécessaire. D'ordre individuelle ou collective, la prévention primaire, de surcroît associée à un diagnostic précoce, déclenche un cercle vertueux de santé publique et une baisse significative des coûts de prises en charge.

À RETENIR

- ⑦ La psychiatrie représente l'un des principaux postes de dépenses de santé devant la cancérologie.
- ⑦ Une personne sur cinq concernée, 12 millions de Français sont atteints de maladies psychiatriques qui constituent la première cause d'invalidité et le deuxième motif d'arrêt de travail.
- ⑦ Le coût annuel de la santé mentale est évaluée à **170 milliards** d'euros par an ; dont **126 milliards** de coûts indirects (dont perte de qualité de vie ainsi que sur la productivité).
- ⑦ Les troubles psychologiques à l'adolescence peuvent avoir de lourdes conséquences pour le développement du jeune adulte.

¹⁴ Les Echos, 7 juin 2023

¹⁵ Rapport Charges et Produits de l'Assurance Maladie pour 2023 (juillet 2022)

¹⁶ Avis du CESE du 24 mars 2021

¹⁷ Rapport Coût des maladies psychiatriques en France en 2018 (Fondation FondaMental & URC ECO, 2021)

¹⁸ D'après l'Organisation Mondiale de la Santé, 10 à 20 % des adolescents dans le monde seraient concernés par les troubles mentaux. Ils représentent 16 % de la charge mondiale de morbidité et de blessures chez les personnes âgées de 10 à 19 ans. Le suicide est désormais la deuxième cause de décès chez les 15-19 ans.

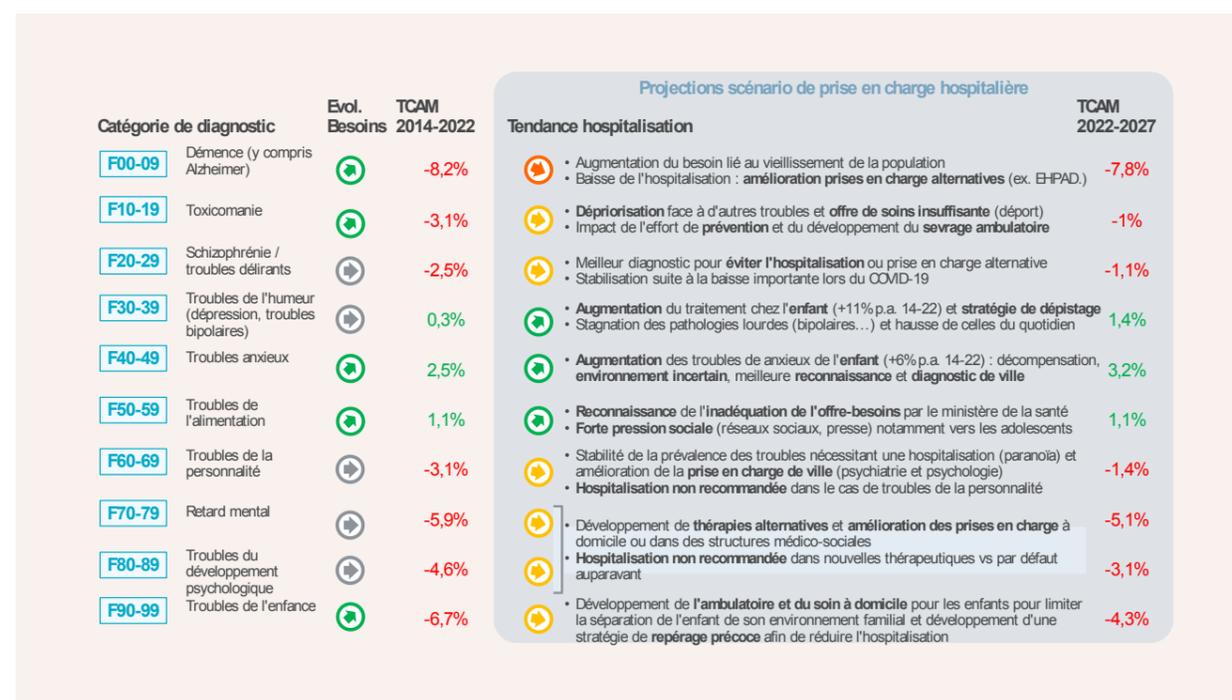
2022-2027 un enjeu de réponse au besoin croissant face aux limites de l'offre et du financement

05

Les besoins en psychiatrie excèdent largement l'offre et vont continuer à progresser sous l'effet de la démographie, d'un meilleur diagnostic et d'une prise de conscience plus large de l'importance de la santé mentale, particulièrement pour les pathologies émergentes.

Par ailleurs, les modes de prise en charge alternative à l'hospitalisation (ex : médico-social pour démence des personnes âgées, maintien à domicile, ambulatoire...) d'une part et les évolutions des pratiques et des capacités d'autre part vont contribuer à réduire le volume de journées d'hospitalisation en psychiatrie.

Aussi, à l'horizon 2027, il est anticipé une hausse de l'activité hospitalière pour les pathologies émergentes et une poursuite de la décrue des pathologies au cœur de l'activité historique (schizophrénie...).



Source : étude Roland Berger (septembre 2023)

En parallèle, les écarts de dynamiques entre les secteurs privé et public vont se maintenir, amenant à une hausse progressive de la place du privé dans l'offre de soins hospitaliers en psychiatrie (voir annexe 3).

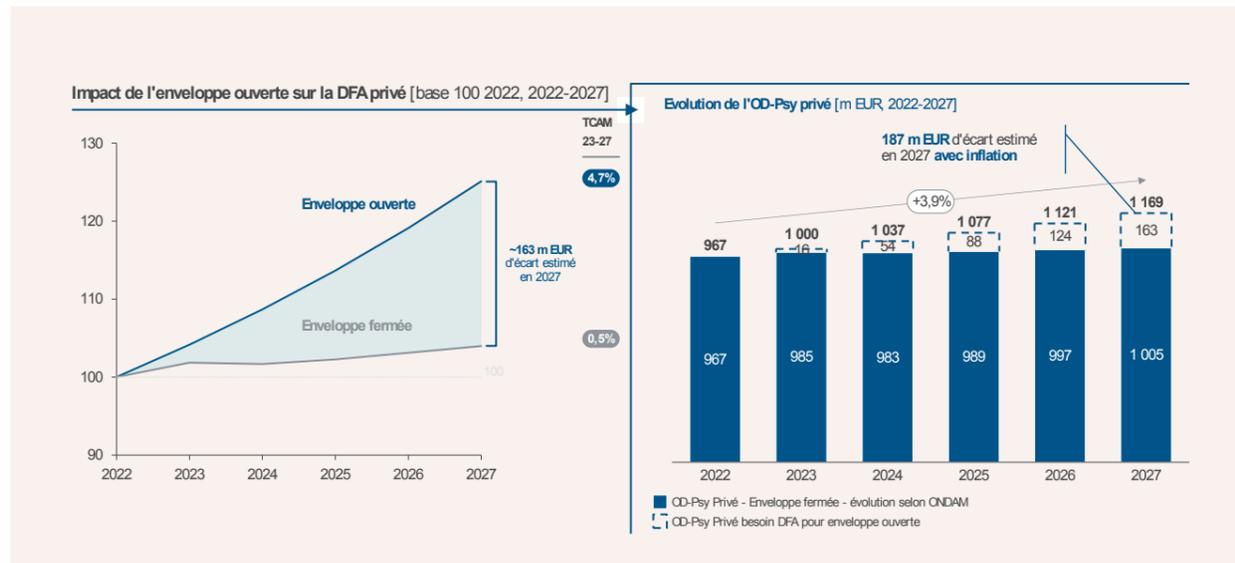
La capacité de réponse de l'offre privée va toutefois se heurter au mécanisme d'enveloppe fermée de l'OD-psy privé. Le financement de l'activité se faisant dans une enveloppe fermée, la valeur d'une journée d'hospitalisation diminue lorsque l'activité augmente plus vite que l'OD-psy.

A date, les projections de l'ONDAM font état d'une augmentation de l'OD-psy de 0,8% p.a. jusque 2027, hors inflation. Or nous projetons une augmentation de 4,7% p.a. de l'activité d'hospitalisation psy privée sur la même période, en nombre de points, en écho à la dynamique actuelle.

L'écart sur la période 2022-2027 correspond à 3,3 M de journées de soins qui ne seraient pas financées pour le secteur psy privé.

19 Le nombre de points est valorisé pour chaque journée de soins suivant la grille de pondération en vigueur en juin 2023. Cette méthode permet de prendre en compte l'évolution du volume d'activité et celle du mix de pathologies et de populations (grand âge, enfants).

5 | 2022-2027 : un enjeu de réponse au besoin croissant face aux limites de l'offre et du financement



Source : étude Roland Berger (septembre 2023)

À RETENIR

- Hausse continue de l'activité hospitalière pour les pathologies émergentes et poursuite de la décline des pathologies au cœur de l'activité historique (schizophrénie...).
- Pour les cliniques privées, augmentation attendue de **4,7% par an** de l'activité d'hospitalisation sur 2022-2027
- Aux conditions de la réforme de financement (enveloppe fermée), les cliniques privées devraient absorber 3,3 M de journées non financées sur 2022-2027, **soit plus de 50%** de l'activité annuelle.
- Cet écart de financement correspond à une enveloppe supplémentaire de **54 M€** en 2023 et de 445 M€ cumulés sur 2023-2027, hors inflation et en sus du tendanciel ONDAM.

Annexes

ANNEXE 1 évolution de la part public-privé

Les établissements privés augmentent leur part d'activité (21% des journées en 2014 vs. 29% des journées en 2022) sur l'ensemble des catégories de diagnostic, notamment les pathologies du quotidien, à l'exception de certains troubles (démence, schizophrénie et retard mental) où le recul est toutefois significativement moins marqué que celui du secteur public. Parallèlement, les établissements publics reculent sur l'ensemble des catégories de diagnostic sauf sur les troubles anxieux (+0,65% p.a.).

Evolution du mix privé-public par catégorie de diagnostic [M journées : 2014-2022]

Catégorie de diagnostic	Mix [2022, M journées]	TCAM 2014-2022			
		Privé HC et HTP	Public HC et HTP		
F00-09 Démence (y compris Alzheimer ¹⁾)	15% / 85%	0,33	-2,8%	-8,9%	4%
F10-19 Toxicomanie	43% / 57%	1,50	2,2%	-5,9%	-4%
F20-29 Schizophrénie/troubles délirants	13% / 87%	6,92	-0,3%	-2,8%	-2%
F30-39 Troubles de l'humeur (dépression, troubles bipolaires)	53% / 47%	5,83	1,8%	-1,2%	0%
F40-49 Troubles anxieux	38% / 62%	1,94	6,2%	0,7%	1%
F50-59 Troubles de l'alimentation	46% / 54%	0,27	2,7%	-0,2%	3%
F60-69 Troubles de la personnalité	23% / 77%	1,06	3,1%	-4,5%	3%
F70-79 Retard mental	4% / 96%	0,65	-0,7%	-6,1%	-1%
F80-89 Troubles du développement psychologique	4% / 96%	1,08	3,7%	-4,9%	-2%
F90-99 Troubles de l'enfance	13% / 87%	0,43	8,3%	-7,8%	2%

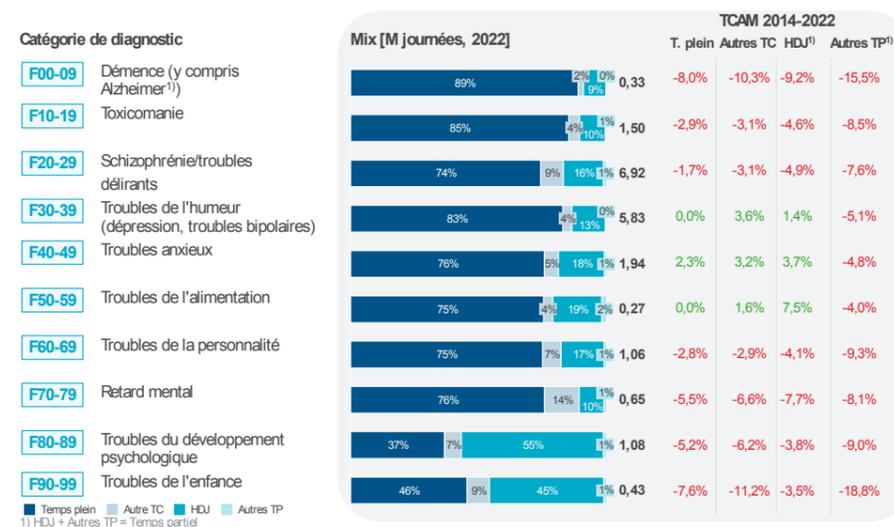
■ Privé ■ Public

ANNEXE 2

évolution des formes d'activité

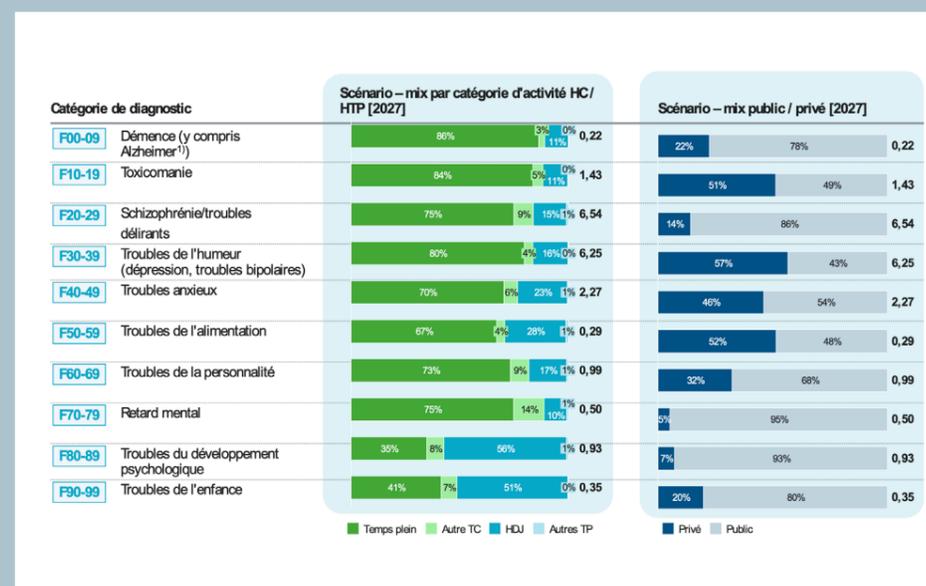
Les modes d'intervention évoluent vers des formes plus agiles de prise en charge (-0,8% p.a. de journées d'hospitalisation complète et -0,4% p.a. d'hospitalisation partielle entre 2014 et 2019), à l'exception notable des prises en charge en centres de crise et en centres de post-cure psychiatrique.

Evolution du mix de forme d'activité par catégorie de diagnostic [2014 vs 2022]



ANNEXE 3

scénarios d'activité à horizon 2027 par catégorie de diagnostic, forme d'activité et répartition public-privé



Source : étude Roland Berger (septembre 2023)



106 rue d'Amsterdam - 75009 PARIS
Contact : secretariat@fhp-psy.fr
Téléphone : 01 45 63 38 41
www.fhp-psychiatrie.fr